

INSCRIPTIONS des enfants nés en 2014 **pour la rentrée 2017 - Ecole du Gué d'Alléré**

Etape 1 - A la mairie

Pour la pré-inscription, veuillez vous rendre à la mairie du Gué d'Alléré dès que vous aurez pris connaissance de cette affichette en vous munissant :

des cartes d'identité des deux parents

de votre livret de famille

d'un justificatif de domicile de moins de trois mois

Veuillez enfin retirer auprès des services de Mairie la fiche de renseignements à remplir pour l'école.

Etape 2 - Appelez l'école maternelle au **05.46.68.22.93**

pour prendre rendez-vous à partir du mardi 07 mars.

La visite de l'école avec votre enfant, à deux familles, suivie de l'admission individuelle, aura lieu plusieurs mardis successifs, à 9h15 ou 15h15, sur rendez-vous : **les mardis 04 et 11 avril 2017 et les 02, 09, 16, 23 mai 2017**

Etape 3 - A l'école maternelle

Vous devrez ensuite vous présenter SVP, à la date fixée, au bureau de Mme Garcia, la directrice de l'école (accès par le parking), avec :

votre livret de famille

l'acte de jugement en cas de divorce

le carnet de santé de votre enfant

la fiche de pré-inscription délivrée par la mairie

deux photos d'identité

et la fiche de renseignements école remplie

Date à noter : Mardi 27 juin 2017

9h à 10h40 : **Accueil en classe des futures élèves de Petite Section** dans le cadre du projet N+1 : tous les enfants de l'école passeront dans le niveau supérieur pendant 1h40, ce qui permettra d'accueillir en PS les futurs petits écoliers qui le souhaitent pour une première prise de contact (accompagnés d'un parent)